



ANNEXE X

de l'arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution
du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Ville de SERAING

Dossier n° PUn/2024/50

Référence SPW-ARNE :
10018354/GLE.amaRéférence SPW-TLPE :
10018354/GLE.ama

ERRATUM D'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
PERMIS UNIQUE

**ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU
DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Le demandeur est la s.r.l. D.E.P.A., rue du Gosson 95 à 4101 SERAING.

Le terrain concerné est situé rue de l'Égalité 183 à 4102 SERAING (OUGRÉE), et cadastré SERAING 10e division section B n° 684 S 17, 683 H 2.

L'enquête publique se déroule suite à la production par le demandeur de plans modificatifs et d'un complément corollaire de notice d'évaluation des incidences sur l'environnement.

Le projet consiste à présent à **exploiter un chantier de désamiantage - démolir un bâtiment existant et construire un immeuble de 8 appartements et une maison unifamiliale.**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées :
Le 10/02/2025	Le 15/02/2025	<u>Lieu</u> : Service de l'urbanisme – place Kuborn 5, 4100 SERAING <u>Date de clôture</u> : 03/03/2025 <u>Heure de clôture</u> : 11h45	<u>Par courrier ordinaire</u> : Collège Communal – place Communale 8, 4100 SERAING ou <u>Par courrier électronique</u> : enquete@seraing.be

L'enquête publique est organisée selon les modalités prévues par les articles D29 du livre 1^{er} du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté, **uniquement sur rendez-vous**, durant la période d'enquête précitée, à l'adresse suivante : **Service de l'urbanisme – place Kuborn 5, 4100 SERAING** :

Pour les consultations, un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du **service d'urbanisme** - Courriel : **enquete@seraing.be** - Tél : **04/330.86.20**.

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès du demandeur : **la s.r.l. D.E.P.A** - Courriel : **salgadolopez@gmail.com** ou auprès du **Fonctionnaire technique** et du **Fonctionnaire délégué** du Service Public de Wallonie, Montagne Sainte-Walburge 2, 4000 LIÈGE.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de la Ville de SERAING dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

SERAING, le 10 février 2025.

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 15 octobre 2024
CDLD art. L1132-4)

F.CASTELLI
Responsable de service F.F.

Pour le collège,

LA BOURGMESTRE,

D. GÉRADON